



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général – Pôle DRRH
Direction de l'encadrement, des personnels
administratifs, techniques, de laboratoire,
de santé et sociaux**

**La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités**

VU le code général de la fonction publique,

VU la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant l'élaboration de lignes directrices de gestion par les administrations, afin de déterminer, notamment, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels,

VU le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat,

VU la consultation du comité d'experts statuant sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration, réuni le 7 juin 2023 sous la présidence de Monsieur le Secrétaire général adjoint, délégué aux relations et ressources humaines,

ARRETE

ARTICLE 1

Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade **d'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT**, au titre de l'année 2023, les fonctionnaires dont les noms suivent (4 possibilités):

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>AFFECTATION</u>
1 - Mme SAFFY	Lydie	Collège Emile Zola, Le HAILLAN (33)
2 - Mme BERNARD	Florence	DSDEN de la Dordogne (24)
3 - Mme BLOY-MADRAY	Nathalie	LPO St Exupéry, Parentis (40)
4 - M. OULES	Alban	Université de Pau et des Pays de l'Adour (64)

ARTICLE 2

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de BORDEAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BORDEAUX, le **16 JUIN 2023**

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL